

posent et j'espère que le gouvernement s'armera de courage et tâchera d'améliorer les choses, même si l'amélioration ne devait s'avérer que secondaire.

M. Jack Roxburgh (Norfolk): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots sur le principe général du bill. Sans aucun doute, les buts du bill C-23 sont bons mais ils ne vont pas assez loin. Les notes explicatives établissent:

Le présent bill vise à faire en sorte que l'acheteur au détail d'un effet emballé dans un emballage ou un récipient soit équitablement informé du poids et de la mesure du contenu, et à lutter contre les usages concurrentiels...

Il est possible que le gouvernement ait actuellement, en vertu du paragraphe (1) de l'article 35 de la Loi sur les poids et mesures, un pouvoir général lui permettant de porter remède à l'abus mentionné. Cet article prévoit, entre autres choses, que:

Et ainsi de suite.

Je doute qu'un examen minutieux de la loi révèle que le gouvernement a le pouvoir nécessaire face aux techniques perfectionnées de fabrication et de vente que nous avons aujourd'hui. Je suis entièrement en faveur du bill.

• (5.40 p.m.)

Que nous le voulions ou non, de nos jours l'homme semble être forcé à faire des emplettes, et il n'y a rien que je déteste plus. Tout de même, faire des emplettes avec nos femmes peut avoir du bon, car nous nous renseignons et nous nous rendons compte dans quel dilemme elles se trouvent, lorsqu'elles doivent choisir parmi les divers produits vendus dans les magasins à succursales. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a bien parlé de la question.

Il y a un article qui me fait toujours sortir de mes gonds, et c'est le paquet de bacon. L'emballage s'est légèrement amélioré. Les députés se souviendront peut-être de ces beaux paquets de bacon avec une jolie tranche maigre sur le dessus. Naguère, on ne voyait que la tranche maigre, mais maintenant on peut voir un peu de gras. Un jour, en faisant les courses, ma femme et moi nous nous sommes demandé quel paquet de bacon nous devions acheter. Moi, je choisissais tel paquet et elle tel autre, chacun prétendant que le sien renfermait le bacon le plus maigre. A la fin, nous avons acheté les deux et nous avons tous deux été trompés, car le bacon n'était maigre dans ni l'un ni l'autre. Le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) a donné quelques exemples analogues il y a quelques minutes.

Justement, je suis dans le commerce des fruits et je voudrais signaler une pratique, qui tend d'ailleurs à diminuer, celle de recouvrir les emballages d'une enveloppe de cou-

[M. Reid.]

leur. J'avais dans ma circonscription le propriétaire d'un immense verger planté de pêchers; c'était lui qui possédait la plus grande exploitation de pêchers au Canada; elle couvrait à peu près 600 acres. Il a entrepris une campagne énergique contre ces enveloppes de couleur, qu'il appelle des «cache-misère». Tout ce que je puis dire c'est qu'il y a beaucoup de ces cache-misère dans nos magasins d'alimentation à succursales. Le mal n'est peut-être pas si grand avec les emballages de couleur, mais il n'empêche que pour les pêches ces enveloppes—la chose a été prouvée—induisent en erreur.

Vous savez, monsieur l'Orateur, qu'on ne protège pas les consommateurs contre eux-mêmes et ce sont les femmes qui, à cet égard, sont les plus coriaces. Nos ménagères se plaignent de la vie chère et disent qu'elles doivent dépenser des fortunes chaque semaine pour remplir le garde-manger. J'ai suivi M^{me} Roxburgh dans plusieurs magasins à succursales et je l'ai vue choisir des marchandises au petit bonheur la chance, pour se rendre compte, lorsqu'il était trop tard, qu'un choix plus judicieux lui aurait permis d'obtenir des produits identiques à bien meilleur compte.

Chacun veut que chaque chose soit joliment emballée. Les femmes achètent ce qui leur plaît afin de servir à leur mari de retour à la maison après une journée de travail, un repas agréable sans qu'il leur en coûte trop d'efforts. Tout cela est fort bien, mais ce genre de choses coûte de l'argent.

L'idée générale dont s'inspire le bill me semble excellente, mais j'estime que le gouvernement devrait examiner de plus près cette question des poids et mesures et voir s'il est possible de rendre plus facile la tâche de la ménagère lorsqu'elle fait ses courses. Elle devrait au moins savoir ce qu'elle achète.

[Français]

M. Auguste Choquette (Loftbinière): Monsieur l'Orateur, mes premières remarques seront d'abord pour endosser ce que le ministre de la Justice (M. Trudeau) disait ce matin, lorsqu'il annonçait officiellement sa candidature au poste de chef du parti libéral. A cette occasion, l'honorable ministre de la Justice s'est dit déterminé, pour le cas où il obtiendrait le poste qu'il convoite, à amorcer et déclencher une réforme parlementaire.

Par la présence de nos collègues ici, et par l'inanité du débat qui vient de se dérouler, je constate qu'il est de plus en plus impérieux de réformer cette institution qu'est le Parlement et de mettre fin à la frivolité des débats comme ceux dont nous avons été témoins, non pas que les participants n'aient pas fait preuve d'une grande habileté, d'une grande